



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 10 août 2023

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DES LOISIRS NAUTIQUES 2023

La sécurité des loisirs nautiques, préoccupation constante des pouvoirs publics, fait l'objet d'une attention particulière durant la période estivale, propice à une concentration des populations sur les côtes normandes et donc d'une augmentation des risques d'accidents liés aux activités nautiques.

Une campagne de sensibilisation et de surveillance renforcée, mobilisant les moyens de l'État, se déroule ainsi sur notre littoral depuis le 1^{er} mai, et ce jusqu'au 30 septembre 2023.

Deux journées spécifiques relatives à la sécurité des loisirs nautiques ont été organisées dans ce cadre par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime, pour le compte de la préfecture maritime et en concertation avec la préfecture de département, les 19 juillet et 9 août 2023.

Ces journées, axées sur la prévention, sont l'occasion d'aller à la rencontre des usagers et de rappeler les bonnes pratiques (plaisance côtière, kitesurf, planche à voile...) ainsi que la dangerosité de la mer et de son littoral. Ces journées à caractère pédagogique complètent les opérations de contrôle diligentées tout l'été où le non-respect des règles est verbalisé et sanctionné.

La gendarmerie maritime et la brigade de gendarmerie fluviale participent à ces opérations inter-administrations aux côtés de la DDTM de la Seine-Maritime. L'objectif est de permettre à chacun de profiter pleinement des plages et du littoral normands sans prendre de risques inconsidérés, qui pourraient mettre en danger la vie des secouristes.

En effet, au fil des années, les interventions, coordonnées notamment par les CROSS¹, sont de plus en plus nombreuses et une grande majorité des infractions relevées sur notre littoral porte sur le non-respect des règles relatives au matériel de sécurité embarqué. Le respect des consignes de sécurité est de la responsabilité de tous.

Après la journée du 19 juillet tenue entre Le Havre et Saint-Valery-en-Caux, la journée d'action du 9 août 2023 s'est déroulée sur la partie nord de la façade seinomarine qui va de Saint-Valery-en-Caux au Tréport. Différentes équipes se sont réparties le territoire aussi bien à terre qu'en mer. La partie maritime a notamment été réalisée par la vedette côtière de la gendarmerie maritime « Yser » et le nouveau moyen nautique « Mavar » de la DDTM 76, inauguré au Havre le 28 juin dernier.

De nombreux contrôles sur le matériel de sécurité et les titres de conduite ont été effectués en mer comme à quai, auprès de plaisanciers qui reprenaient parfois seulement la mer après un début d'été maussade. Des fascicules synthétisant la réglementation sur la plaisance et les loisirs nautiques ont été distribués à l'occasion de ces deux journées.

Ces fascicules restent disponibles sur demande auprès de la DDTM 76.

1 CROSS : Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en mer

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex